

Dimanche, le 25 septembre 2011

Lettre pour la Régie de l'énergie du Québec.

Sujet: Demande d'approbation des contrats d'approvisionnement en électricité de l'appel d'offres A/O 2009-02 pour l'énergie éolienne issue de projets autochtones et communautaires.

Madame, Monsieur,

Je m'appelle Werner Van Hyfte et je suis un agriculteur résidant de Saint-Cyprien de Napierville. Je reste sur la Grande ligne du rang double et me retrouve donc voisin du projet éolien St-Cyprien. D'après le plan d'aménagement, l'éolienne la plus proche se retrouve à environ 850 mètres de ma ferme.

J'aimerais vous faire part de mes inquiétudes face à ce projet. Ma première étant l'acceptabilité sociale qui semble très faible. En partant la municipalité concernée est contre ainsi que les municipalités avoisinantes. Pourquoi est-ce que les communautés autochtones n'ont pas besoin d'approbations municipales pour ériger leurs projets? Peuvent-ils s'implanter partout comme ils veulent? N'étant pas des experts dans le domaine éolien, j'ai l'impression que la communauté autochtone ne sert que de porte d'entrée pour une autre compagnie (comme par exemple Venterre) qui elle est spécialisée. Cela permet évidemment de passer par-dessus la réglementation municipale et l'acceptabilité sociale.

Parlons maintenant du problème des tracés de transport électrique. Nous avons pu voir toute la misère que cela a engendrée pour le projet éolien de Saint-Valentin. Les promoteurs ont toujours présenté le projet en promettant que les lignes de courant seraient sous terre ou qu'ils suivraient les routes principales par les circuits existants. Mais voilà qu'une fois le projet accepté par Hydro-Québec, rien ne va plus, il faut traverser les bonnes terres agricoles avec de gros pylônes métalliques. Ces pylônes se retrouvent chez des producteurs qui ne veulent pas d'éolienne. Imaginez la colère de ces producteurs qui se retrouveront du jour au lendemain avec ces nuisances dans leurs champs. Je m'inquiète à savoir si nous n'allons pas vivre le même scénario avec le projet de KSE où ils nous présente le tout sur un plateau d'argent et une fois accepté, vont changer le tracé.

Un autre point qui me dérange, en tant qu'agriculteur, est évidemment la perte de terres agricoles. Le promoteur a beau dire qu'une éolienne ne prend presque pas de surface, il n'arrive pas à me convaincre sur ce point. La construction d'une telle structure demande de larges chemins pour donner accès aux multiples camions, grues, bétonnières et équipements de construction. Selon les données de Venterre pour le projet Saint

Valentin, le chemin d'accès fait 13 m de large lors de la construction et ramené à 5 m une fois terminée. Il faut savoir que ce chemin est durci pour permettre le passage des poids lourds beau temps ou mauvais temps. Les 8 m qui reviennent en culture après seront, d'après moi, très long à redevenir propice à la culture car elles sont très compactées. Même avec une sous-solleuse (machine pour décompacter), je crois que c'est un peu comme un bandage sur une fracture. Plusieurs chemins doivent être construits pour relier les éoliennes les unes aux autres. Il y a aussi la terre sortie du trou des fondations d'éolienne qui sera étendue (comme par exemple pour fermer des fossés). Le problème est que cette terre de sous sol (sous la couche arable) est très peu propice à la culture car elle est pauvre en matière organique et en éléments fertilisants. Tout cela pour dire que la surface de terre perdue est beaucoup plus grande que la surface du mât comme présenté par les promoteurs.

Il y a à peine 2% de surface arable au Québec, je trouve donc très dommage de venir les gâcher avec ces projets qui pourraient s'implanter dans des endroits beaucoup plus propices. En plus, l'électricité vendue par les promoteurs éoliens est plus chère que le prix de vente d'Hydro. Je crois que le projet présenté par le gouvernement sur le grand nord est plus intéressant au niveau économique, politique, environnemental et social. Après tout, la force du Québec est l'hydroélectricité.